

nombre, je pense, acquerraient la citoyenneté après avoir résidé au pays pendant le délai prescrit.

J'aimerais aborder un ou deux autres points. D'abord, parlons des immigrants qui ont pour garants les cultivateurs. Ils conviennent, je pense, de passer un an sur la ferme de celui qui s'est porté garant pour eux. Quelques cultivateurs se sont plaints, à ma connaissance, que ces immigrants n'ont pas respecté leur engagement, écrit ou verbal. Il y a lieu d'étudier plus à fond la question. J'ai reçu bien des lettres d'après lesquelles certains incidents plutôt malheureux se seraient produits. Je conçois qu'on doive être en mesure de déterminer par quelque moyen si les conditions d'existence sur la ferme sont telles qu'on peut s'attendre que l'immigrant y reste et qu'il honore l'engagement qu'il a pris.

Il est temps de songer à élargir notre programme d'immigration pour ce qui est des Canadiens auxquels on reconnaît le droit de se porter garants d'immigrants. Jusqu'ici ce privilège n'est reconnu qu'aux proches parents. On m'a signalé beaucoup de cas où le parrain possédait toutes les qualités qu'on peut exiger et où rien ne permettait de croire que le candidat à l'immigration n'était pas apte à devenir un bon citoyen du Canada. Cependant, à cause des restrictions établies par la loi, les autorités ont dû rejeter la demande. Il est temps d'examiner de nouveau cet aspect de la question car j'ai l'impression que nous commettons une injustice envers beaucoup de gens en nous en tenant au programme actuel.

Je ne veux pas trop critiquer car je reconnais que je ne suis pas au courant de toutes les difficultés. Il me semble, cependant, qu'on prend beaucoup trop de temps à se prononcer sur les demandes présentées par des candidats à l'immigration venant des îles Britanniques. Je le sais car j'ai communiqué avec plusieurs de ces immigrants. Je suis au courant des difficultés de transport mais ce n'est pas de cela que je parle en ce moment.

Je songe par exemple au cas de deux sœurs pour lesquelles leur oncle se portait garant. Elles ont présenté une demande au début de l'automne mais elle n'a pas été définitivement acceptée avant que le printemps ne soit venu et soit même passablement avancé. Elles ont dû décommander deux fois leur voyage et il leur a même fallu subir un second examen médical vu la période qui s'était écoulée depuis le premier.

Nous savons que les fonctionnaires chargés de ces questions font des efforts consciencieux pour bien s'acquitter de leurs fonctions. Dans l'ensemble ils me semblent accomplir leur tâche d'excellente façon mais j'estime

que l'étude de ces demandes se prolonge trop.

Nombreux sont les citoyens du Royaume-Uni qui veulent venir au Canada mais qui n'ont que des moyens financiers limités. Je crois que nous devrions faire plus qu'aider à défrayer la traversée. Plusieurs de ces immigrants éventuels ont entendu parler de ce pays prometteur, le Canada, et des perspectives de succès qui s'offrent à eux s'ils y émigrent. On leur dit: "Allez au Canada. Si vous êtes cultivateur, engagez-vous sur une ferme: vous vous familiariserez ainsi avec les méthodes de culture employées au Canada et vous pourrez par la suite vous livrer vous-mêmes à cette occupation."

Le représentant de Cap-Breton-Sud nous a rappelé qu'on ne peut plus partir avec une hache défricher un emplacement pour une maison et une ferme. Même si on se contente de peu, il en coûte passablement cher pour s'établir sur une ferme. Certains de ces immigrants sont venus me voir pour me dire qu'ils étaient heureux, d'une façon générale, au pays, qu'ils reconnaissaient que c'était un magnifique pays, mais qu'ils croyaient qu'on les avait peut-être leurrés un peu. Ils se plaignaient parce qu'ils constataient qu'ils ne pouvaient s'établir.

A mon avis, l'honorable représentant de Cap-Breton-Sud avait raison de dire que notre programme d'immigration devrait tenir compte de la situation du logement et d'autres éléments semblables. Nous n'aidons certes pas ces gens si nous les soustrayons à une situation qui leur déplaît pour les jeter dans une autre qu'ils n'aiment pas davantage. Il faut tenir compte de tous ces points qui se rattachent au problème.

Je ne partage pas les opinions que le député de Cap-Breton-Sud a exprimées au sujet du capitalisme. De fait, je m'y oppose. Quand le député parlait du chômage et le reste, il m'a fait penser à quelque chose que j'ai lu récemment et qui provenait de Tchecoslovaquie. En exposant aux gens les motifs du gouvernement pour refuser la semaine de 40 heures, le gouvernement leur a déclaré que la semaine de 40 heures n'est bonne que pour les pays capitalistes, où en travaillant seulement 40 heures l'ouvrier a amplement de temps libre pour saper le capitalisme. Quand ils auraient sapé les fondements du capitalisme, il ne serait plus logique, leur a-t-on dit, d'appliquer la semaine de 40 heures: ils pourraient alors travailler 24 heures par jour, pour le plus grand bien du pays. J'ignore pourquoi cela m'est venu à l'esprit en ce moment; peut-être les propos que l'honorable député a tenus sur le capitalisme y sont-ils pour quelque chose.